

Faits saillants de 2014 pour le comté de Prescott et Russell

- Le total de l'avantage estimé des reprises provinciales en 2014 pour le comté de Prescott et Russell est de 11 038 700 \$.
 - Cela équivaut à 12 % de toutes les recettes tirées de l'impôt foncier municipal dans le comté.
 - Cela dépasse de 728 900 \$ le montant de l'avantage accordé au titre des reprises de 2013.
 - Cela dépasse aussi de 5 513 700 \$ les versements reçus en 2004.
- La suppression de ces coûts de l'assiette foncière profite à tous les contribuables du comté de Prescott et Russell.

A Reprises estimatives de la province en 2014

11 038 700 \$

1. Programme de médicaments de l'Ontario	1 929 100 \$
2. Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées – volet de la gestion	859 600 \$
3. Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées – volet des prestations	6 530 400 \$
4. Ontario au travail – volet des prestations	840 500 \$
5. Ontario au travail – volet administration (aide supplémentaire)	879 100 \$

B Reprises provinciales en 2013

10 309 800 \$

C Augmentation des reprises provinciales par rapport à 2013 (ligne A - ligne B)

728 900 \$

**Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario (FPMO)
Avis de transfert en 2014**



Le comté de Prescott et Russell

67000

Avis de transfert en 2014 – Description des lignes

Avantage estimé pour les municipalités de la reprise en 2014 du Programme de médicaments de l'Ontario, du Programme

- A** ontarien de soutien aux personnes handicapées, de la reprise progressive des prestations d'Ontario au travail, ainsi qu'une aide supplémentaire pour les municipalités concernant les coûts d'administration d'Ontario au travail.

- B** Égal à la ligne A de l'Avis des reprises de 2013

Nota : Le montant du financement provincial et des autres initiatives d'aide permanente de la province est arrondi à la centaine.